153<sup>e</sup> année. - N°28 Mardi 13 juillet 2021

## JOURNAL OFFICIEL

## DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Associations et fondations d'entreprise



PREMIER
Direction de l'information
légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE 26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15 www.dila.premier-ministre.gouv.fr www.journal-officiel.gouv.fr

## Annonce n° 998 62 - Pas-de-Calais ASSOCIATIONS Créations

Déclaration à la sous-préfecture de Béthune ASSOCIATION SPORTIVE MAX V.

Objet : soutien à la carrière de pilote de Maxens Verbrugge, rassembler autour de Maxens les personnes physiques et/ou des entreprises susceptibles d'apporter leurs soutiens, financier et matériel sous forme de cotisations, adhésions, participation aux événements (courses, qualifs...) et/ou matériel comme la fourniture de matériel tant humain (casques, combinaisons...) que technique (pneus, carburant, moteurs, chassis, logistique de course...) et de partenaires capables d'aider Maxens dans l'organisation des événements, commercialisation de goodies et tous supports mettant en avant Maxens, son action, ses résultats de pilote, organisation de baptèmes de pistes et de journées démo en présence du pilote, invitations sur les courses des personnes et/ou entreprises apportant leur soutien à la carrière de Maxens, des journées courses et pilotages de kartings, séances photos sur les circuits et en entreprises, promouvoir l'image de Maxens auprès de la presse écrite et filmée, dédicaces, photos Siège social : Apt 1, 82, rue du Faubourg d'Arras, 62400 Béthune.

Date de la déclaration : 5 juillet 2021.